

# Programme international de formation aux droits humains (PIFDH)

8 juin au 27 juin 2014

Montréal, Canada

## Document d'information

### Dates limites pour soumettre sa candidature:

Candidat(e)s international(e)s : 18 novembre 2013 / Candidat(e)s basé(e)s au Canada : 28 mars 2014

#### Le Programme international de formation aux droits humains (PIFDH)

Le PIFDH est au cœur des activités d'Equitas. Depuis 35 ans, cette formation de trois semaines réunit chaque année environ 90 participants(e)s en provenance d'approximativement 50 pays. Le PIFDH, considéré un programme de niveau intermédiaire, offre une occasion unique pour les travailleurs et éducateurs et éducatrices en droits humains d'approfondir leur compréhension des droits humains et de mieux saisir le rôle essentiel que joue l'éducation aux droits humains dans le changement social.

Le PIFDH est une composante intégrale de la stratégie globale d'éducation aux droits humains d'Equitas.

Les participant(e)s au PIFDH sont des représentant(e)s d'organisations non gouvernementales, (ONG), d'institutions régionales et nationales et d'agences gouvernementales.

Si vous croyez que vous et votre organisation répondez aux critères de sélection et que les objectifs du programme répondent à vos besoins, je vous invite à remplir le formulaire de candidature ci-joint.

*Ian Hamilton, Directeur général*

#### But du programme

Le but du PIFDH est de renforcer la capacité des organisations à mettre en œuvre des activités d'éducation aux droits humains (sessions de formation, campagnes de plaidoyer ou de sensibilisation, etc.), afin de contribuer au développement d'une culture mondiale des droits humains.

À cette fin, le programme accorde une place importante à la retransmission des connaissances acquises et aux activités de suivi. Durant le Programme, les participant(e)s devront, développer un Plan individuel afin de mettre en application les connaissances et habiletés acquises. Par conséquent, dès la soumission de leur candidature,

les organisations et candidat(e)s devraient considérer comment ils et elles comptent transférer les connaissances acquises au sein de leur organisation et de leur communauté une fois le PIFDH complété. (Consulter la section Plan individuel ci-après pour des exemples)

#### Objectifs du programme

À l'issue du PIFDH, les participantes et participants devraient être en mesure :

- d'utiliser un cadre fondé sur les normes et principes des droits humains internationalement reconnus pour analyser les problématiques et situations qui se présentent dans le travail de leurs organisations
- d'identifier les façons dont l'éducation aux droits peut accroître l'efficacité de leur travail en droits humains
- d'intégrer une approche participative dans leur travail d'éducation aux droits humains
- d'indiquer des façons appropriées de mettre en pratique dans le travail de leurs organisations l'apprentissage acquis lors du PIFDH
- d'explorer des opportunités de réseautage essentielles à l'avancement de la cause des droits humains
- de déterminer des stratégies pour promouvoir l'égalité entre les sexes dans leur travail d'éducation aux droits humains
- d'employer un processus d'évaluation de base pour estimer les résultats de leurs activités d'éducation aux droits humains

#### Modèle d'apprentissage

Le PIFDH est fondé sur les principes de l'apprentissage pour adultes basé sur l'expérience. Le principe sous-jacent est que la majeure partie du contenu provient des participant(e)s, le Programme constituant le cadre dans lequel sont partagées les expériences. Durant le PIFDH, les participant(e)s et les animatrices/teurs s'engagent à prendre part à un processus d'enseignement et d'apprentissage

mutuels. L'accent est placé sur la mise en application des connaissances acquises et sur l'élaboration de stratégies d'action. La réflexion et l'évaluation continues jouent un rôle central dans ce processus d'apprentissage.

Les participant(e)s travaillent en grande partie en groupes d'environ 15 personnes, avec un(e) animatrice/teur dont le rôle est d'orienter le travail du groupe vers l'atteinte des objectifs du Programme. Les animatrices/teurs sont sélectionné(e)s pour leur expertise en méthodes d'éducation des adultes, leurs connaissances des enjeux de droits humains, et leur expérience de travail avec des groupes culturellement diversifiés. Durant les trois semaines du PIFDH, des expert(e)s en droits humains internationalement reconnu(e)s sont également invité(e)s à faire des présentations, à animer des sessions plénières ou à participer à des débats.

## Contenu du programme

Le PIFDH est un programme de niveau intermédiaire se concentrant sur les normes internationales de droits humains, les questions d'actualité relatives aux droits humains et les stratégies d'éducation aux droits humains. Une exploration des principes et des instruments relatifs aux droits humains, une réflexion critique continue ainsi qu'un partage approfondi de leurs expériences permettent aux participant(e)s de renforcer leur capacité à mener à bien des activités efficaces d'éducation aux droits humains, à faire avancer l'égalité et la dignité humaine, afin de mener au changement social.

### Semaine 1

La première semaine porte principalement sur le contexte actuel des droits humains et sur comment reconnaître un changement social positif. Les participantes et participants font connaissance avec les membres de leur groupe et prennent part à des activités qui jetteront les bases d'une dynamique de groupe productive fondée sur le respect mutuel. Ils se penchent sur la situation des droits humains dans leur société, sur leur travail et celui de leur organisation en matière de droits humains, ainsi que sur leur propre rôle dans leur organisation. Ils explorent le contexte mondial des droits humains et comment ce dernier influe sur les problématiques locales et vice versa. Ils passent en revue les principes et valeurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme et se penchent sur leur importance dans l'éducation aux droits humains; ils réfléchissent également sur les éléments clés pour une culture des droits humains. À l'aide d'une analyse de système, les participantes et participants examinent le rôle de l'éducation aux droits humains dans le processus du changement social et comparent leur rôle en tant que militantes et militants, éducatrices et éducateurs des droits humains. Finalement, ils examinent comment leurs valeurs personnelles et préjugés profondément enracinés sur « le bien et le mal » influencent les actions et les réactions des autres.

### Semaine 2

Cette deuxième semaine se focalise sur les actions en vue du changement social en accord avec les valeurs et principes des droits humains. Les participantes et participants explorent d'abord l'universalité des droits humains ainsi que des stratégies efficaces d'éducation aux droits humains pour aborder les problèmes à caractère culturel dans leur travail. Ils explorent comment une approche basée sur les droits peut faire en sorte que les actions entreprises par les gouvernements, la société civile et les collectivités mènent à un changement social positif et à la réalisation des droits humains dans leur société. Au moyen d'études de cas et de discussions, ils se familiarisent avec certains des principaux instruments internationaux, mécanismes et procédures spéciales et le bien-fondé potentiel de leur travail.

### Semaine 3

Cette troisième et dernière semaine porte sur le renforcement des capacités et habiletés en vue de passer à l'action. Pour certaines des activités, les participantes et participants sont regroupés par régions, ce qui leur permet d'approfondir ensemble les éléments clés du plaidoyer et du monitoring ainsi que le rôle de ces activités dans l'éducation aux droits humains. Ils se familiarisent aussi avec les méthodes d'évaluation des activités éducatives. Les nouvelles tendances dans le domaine des technologies de l'information et des communications (TIC) pour le travail en droits humains et en éducation aux droits humains leur sont également présentées.

## Plan individuel pour mettre l'apprentissage en pratique

Pendant le programme, chaque participant(e) devra préparer un Plan individuel pour mettre leur apprentissage en pratique au sein de leur organisation. À travers une réflexion sur le contenu de chaque module du Programme, le Plan individuel aide les participant(e)s à déterminer comment ce contenu peut s'appliquer à leur propre contexte, le résultat étant une intégration planifiée des nouvelles connaissances aux futures activités de l'organisation. Durant le programme, les participant(e)s auront l'occasion de présenter leur plan individuel aux autres participant(e)s, à leur animatrice/teur et au personnel d'Equitas afin d'obtenir leurs commentaires. Des exemples d'activités développées dans le cadre du Plan individuel et ensuite mises en application par le passé incluent : l'organisation de séances de formation basées sur certaines composantes du PIFDH, l'intégration de la méthode participative dans des activités de formation, la traduction de manuels de formation, la création de réseaux et le développement de nouveaux programmes et partenariats.

## Profil des organisations et des participant(e)s

Afin de maximiser l'impact du PIFDH, une attention toute particulière est portée à la sélection des organisations et des candidat(e)s.

Les **organisations** présentant une candidature doivent :

- démontrer un engagement envers la promotion et la protection des droits humains
- être reconnues pour l'efficacité de leur action
- être engagées dans des activités d'éducation aux droits humains via des sessions de formation, des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer, des dénonciations de violations
- s'engager à faciliter, pour leur candidat(e), la retransmission et l'utilisation des connaissances acquises dès leur retour du Programme

Le PIFDH est avant tout conçu pour les représentants d'organisations non gouvernementales des droits humains (ONG), d'institutions nationales de défense des droits humains et d'agences gouvernementales ayant entrepris des activités de formation en éducation aux droits humains. Cependant, pour un nombre limité de cas, les candidatures d'individus affiliés à d'autres types d'organisations engagées dans la promotion des droits humains et correspondant au profil présenté ci-haut, par exemple des institutions d'enseignement, pourront aussi être considérées. Le comité de sélection tentera d'assurer une présence significative d'organisations impliquées dans l'éducation aux droits humains avec des enfants, des jeunes ou des femmes.

Les **candidat(e)s** d'organisations qualifiées doivent :

- être employé(e)/bénévole actif/ive pour leur organisation depuis au moins 2 ans
- être en mesure d'influencer les activités d'éducation aux droits humains menées par leur organisation
- avoir connaissance des principes et des instruments internationaux relatifs aux droits humains
- s'engager à retransmettre les connaissances acquises à leurs collègues et aux autres parties prenantes
- être sensibles aux défis soulevés par le travail dans un contexte multiculturel et respecter la diversité

## Langue de travail

Les participant(e)s doivent activement prendre part à des ateliers en groupe et effectuer de nombreuses lectures. Elles/ils doivent par conséquent maîtriser le français ou l'anglais.

## Processus de sélection et bourses

Un comité de sélection examine toutes les demandes de candidature. S'appuyant sur les exigences détaillées plus haut, il tient également compte d'une représentation équitable entre hommes et femmes et de la représentation géographique. Il est à noter que le nombre de places au PIFDH est limité.

Ainsi, chaque année, en raison du grand nombre de formulaires reçus, certaines candidatures, en dépit de leur grande qualité, ne peuvent être sélectionnées. Votre compréhension est appréciée.

### Candidat(e)s international(e)s

Equitas souhaite – avec l'appui d'AIMIA et de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) - être en mesure d'offrir un nombre **limité** de bourses aux candidates et candidats internationaux sélectionnés. Une bourse comprend les frais de participation (incluant l'hébergement et les repas) pour la formation de 3 semaines, en plus des frais de déplacement. Une fois l'éligibilité déterminée, le comité de sélection accorde les bourses aux candidat(e)s répondant le mieux aux critères de sélection. Dû au nombre **limité** de bourses et à des contraintes géographiques, les candidat(e)s sélectionné(e)s n'ont aucune garantie de recevoir une bourse. **Nous recommandons donc vivement aux candidat(e)s de commencer dès maintenant à solliciter d'autres sources de financement.** Les formulaires de candidature dûment remplis doivent être retournés à Equitas au plus tard le **18 novembre 2013**. Les candidat(e)s seront informé(e)s des résultats de la sélection à la **fin de mars 2014**.

### Candidat(e)s basé(e)s au Canada :

Les formulaires de candidature dûment remplis doivent être retournés à Equitas au plus tard le **28 mars 2014** et les candidat(e)s seront informé(e)s des résultats de la sélection à la **fin d'avril 2014**.

## Frais de participation

Les frais de participation s'élèvent à 5 650\$ CAD. Ce montant couvre :

- les frais de formation
- le matériel didactique
- une assurance médicale couvrant les urgences
- l'hébergement et les repas

Les participant(e)s sont responsables de tous les autres frais/dépenses comme les activités touristiques et les repas pris à l'extérieur de la cafétéria.

**Ce programme est rendu possible grâce au généreux soutien financier d'Aimia ([www.aimia.com](http://www.aimia.com))**

## Préparation au programme

Pour maximiser les bénéfices du PIFDH, il est crucial que les participant(e)s sélectionné(e)s se préparent préalablement à la formation. Il leur est notamment demandé :

- de compléter un questionnaire préparatoire;
- de réfléchir aux activités d'éducation aux droits humains qui seront mises en œuvre par leur organisation suite à la formation (voir la section Plan individuel pour mettre l'apprentissage en pratique, p.2)
- de réviser le contenu des instruments internationaux relatifs aux droits humains et si possible de se munir d'une copie des instruments dans leur propre langue
- de recueillir du matériel d'éducation aux droits humains pouvant être mis à la disposition des autres participant(e)s

## Hébergement

Le PIFDH a lieu à Ste-Anne-de-Bellevue, une petite communauté de banlieue située à 45km du centre-ville de Montréal. Les participant(e)s partageront des appartements aux résidences du Collège John Abbott. Chaque appartement comprend des chambres à coucher séparées (une personne par chambre), une salle de bain, un salon et une

cuisinette. Les repas sont servis à la cafétéria du campus pendant toute la durée du Programme. Bien que tout soit fait pour répondre aux demandes des participant(e)s, il est difficile de satisfaire toutes les préférences alimentaires, en raison de leur grande diversité. Votre compréhension à ce sujet est grandement appréciée.

## Dates limites

Les dates limites pour nous faire parvenir votre candidature sont :

Candidat(e)s international(e)s : **18 novembre 2013** Candidat(e)s canadien(ne)s : **28 mars 2014**

Veuillez nous faire l'ensemble des documents de préférence par courriel à : [ihrtp-pifdh@equitas.org](mailto:ihrtp-pifdh@equitas.org) ou par fax au : 1-514-954-0659. Si vous n'avez pas reçu d'accusé de réception d'ici au **4 décembre 2013**, veuillez nous contacter dès que possible.

## Votre dossier de candidature doit inclure :

- Le **formulaire** de candidature dûment rempli (La section A complétée par le directeur ou la directrice de l'organisation; la section B complétée par le candidat ou la candidate);
- Le **protocole d'engagement dûment signé** par le directeur ou la directrice de l'organisation du candidat ainsi que par le ou la candidat(e);
- Deux lettres de référence** d'organisations nationales ou internationales de droits humains (autres que la vôtre), familières avec le travail du candidat et/ou celui de l'organisation; et
- Une brochure** (et/ou un énoncé de mission) qui décrit le travail de l'organisation.

## Equitas- Centre international d'éducation aux droits humains

Equitas est une organisation non-gouvernementale à but non-lucratif basée à Montréal, au Canada. Fondée en 1967, Equitas travaille afin de faire avancer l'égalité, la justice sociale et le respect de la dignité humaine par l'entremise de programmes d'éducation aux droits humains au Canada et partout dans le monde. Equitas s'est mérité plusieurs prix pour ses programmes novateurs avec les enfants et les jeunes au Canada – *On ne joue pas avec les droits* et *Parlons Droits* – qui permettent de renforcer les valeurs des droits humains et les habiletés des jeunes à la résolution pacifique des conflits.

La programmation globale d'Equitas s'appuie sur les 35 années d'expérience du Programme international de formation aux droits humains qui se déroule annuellement à Montréal. Depuis sa création en 1980, plus de 3,500 défenseurs des droits humains, de plus de 100 pays, ont participé au programme. Les programmes d'Equitas sont mis en œuvre dans les régions suivantes : Afrique de l'Est et de l'Ouest, Asie, Canada et Moyen-Orient et Afrique du Nord et Haïti. Ces programmes visent à outiller les travailleurs/euses des droits humains dans la promotion des valeurs et principes des droits humains, tels que l'égalité, l'inclusion et la non-discrimination dans leurs communautés. Ils jouent aussi un rôle important dans la construction de réseaux pour les éducateurs et éducatrices des droits humains. Le renforcement des capacités des institutions nationales de droits humains et des gouvernements, ainsi qu'assurer leur collaboration avec des ONG locales, est une partie intégrale de notre approche régionale.

Éléments novateurs à l'approche d'Equitas en matière d'éducation aux droits humains :

- Approches fondées sur la promotion des droits humains en réponse aux abus des droits humains, au développement durable, à la gouvernance démocratique et aux conflits
- Éducation axée sur le renforcement des connaissances, habiletés et valeurs positives
- Méthodologies/approches d'apprentissage participatives – le lien à la page se trouve à la page sur l'approche participative
- Suivi et soutien pour la mise en application pratique de l'apprentissage
- Évaluation continue
- Partenariats engagés et réseautage qui inclut la mise en commun systématique des expertises et des méthodologies.

Pour de plus amples informations sur Equitas et ses activités, veuillez consulter notre site Internet au [www.equitas.org](http://www.equitas.org) ou contactez-nous à l'adresse suivante :

### Equitas - Centre international d'éducation aux droits humains

666 rue Sherbrooke ouest, bureau 1100, Montréal, Québec, H3A 1E7, Canada

Téléphone: 1-514-954-0382 Télécopieur: 1-514-954-0659 Courriel : [ihrtp-pifdh@equitas.org](mailto:ihrtp-pifdh@equitas.org)